MAZARS

Association Basiliade

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

MAZARS

Association Basiliade

Association Loi 1901
Siège social : 12 rue Béranger 75003
N° SIREN : 400 840 476

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Association Basiliade
Comptes Annuels
Exercice clos le
31 décembre 2013

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Basiliade, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- la justification de nos appréciations,

- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposé dans :

- la note *Règles et méthodes comptables* de l'annexe relative à t la dérogation au principe de la permanence des méthodes comptables ;

- la note *Evènements postérieurs à la clôture* de l'annexe consacrée à l'octroi d'un prêt de 50 000 € à l'Association Solidarité Enfant Sida dans le cadre d'une convention de partenariat stratégique entre les deux entités.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 25 mars 2014

Le commissaire aux comptes

MAZARS

CYRILLE BROUARD

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/2013	Net au 31/12/2012
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	7 290,25	7 290,25		
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	308 888,89	129 577,84	179 311,05	201 763,45
Installations, mobilier et matériel d'activité				
Matériel de transport				
Mobilier/matériel de bureau et d'informatique	325 286,40	280 753,42	44 532,98	77 343,53
Immobilisations grévées de droit				
Immobilisations corporelles en cours	6 453,85		6 453,85	11 000,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Dépôts et cautionnements				
Autres immobilisations financières	34 307,36		34 307,36	33 266,03
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	**682 226,75**	**417 621,51**	**264 605,24**	**323 373,01**
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN COURS	7 211,46		7 211,46	
CREANCES ET COMPTES RATTACHES				
Fournisseurs débiteurs	5 631,37		5 631,37	
Usagers et comptes rattachés				
Personnel et charges sociales à récupérer	4 990,20		4 990,20	4 490,24
Collectivités publiques	138 512,56		138 512,56	142 267,01
Débiteurs divers	63 990,90	18 063,03	45 927,87	32 016,81
PLACEMENTS : VALEURS MOBILIERES ET AUTRES				
Placements	168 539,38		168 539,38	154 923,73
Intérêts courus non échus				
DISPONIBILITES				
Banques, établissements financiers & assimilés	70 862,63		70 862,63	96 293,25
Caisse				
Charges constatés d'avance (3)	16 063,68		16 063,68	4 802,08
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**475 802,18**	**18 063,03**	**457 739,15**	**434 793,12**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**1 158 028,93**	**435 684,54**	**722 344,39**	**758 166,13**

Bilan passif

	au 31/12/2013	au 31/12/2012
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	38 741	
Résultat de l'exercice	**-5 319**	**7 885**
Report à nouveau	81 790	100 071
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	**115 211**	**107 956**
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise	-12 575	
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement	224 037	280 265
Provisions réglementées	70 000	70 000
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	**396 674**	**458 220**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**12 000**	**8 375**
FONDS DEDIES		
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées	39 737	50 598
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	101 275	76 755
Autres	118 525	134 219
TOTAL DETTES	**259 537**	**261 571**
Produits constatés d'avance	**54 133**	**30 000**
TOTAL GENERAL	**722 344**	**758 166**

ENGAGEMENTS DONNES	
(1) Dont à plus d'un an	28 621
Dont à moins d'un an	278 432
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	

Compte de résultat

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Ventes de marchandises				
Production vendue	17 093	925	16 168	NS
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	1 444 155	1 414 259	29 896	2,11
Reprises et Transferts de charge	23 050	5 428	17 622	324,65
Cotisations	760	770	-10	-1,30
Autres produits	94 155	112 395	-18 239	-16,23
Produits d'exploitation	**1 579 213**	**1 533 777**	**45 437**	**2,96**
Achats de marchandises	32 864	25 899	6 965	26,89
Variation de stock de marchandises	-7 211		-7 211	
Achats de matières premières	1 202	1 347	-145	-10,77
Variation de stock de matières premières				
Autres achats non stockés et charges externes	632 350	589 294	43 055	7,31
Impôts et taxes	61 649	60 633	1 016	1,67
Salaires et Traitements	557 452	538 722	18 731	3,48
Charges sociales	206 451	227 947	-21 496	-9,43
Amortissements et provisions	75 566	80 863	-5 297	-6,55
Autres charges	66 027	64 351	1 676	2,60
Charges d'exploitation	**1 626 350**	**1 589 056**	**37 294**	**2,35**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-47 137**	**-55 279**	**8 142**	**-14,73**
Opérations faites en commun	-4 520	-5 037	517	-10,26
Produits financiers	1 620	3 064	-1 444	-47,12
Charges financières	1 844	1 916	-72	-3,76
Résultat financier	**-224**	**1 148**	**-1 372**	**-119,54**
RESULTAT COURANT	**-51 881**	**-59 169**	**7 287**	**-12,32**
Produits exceptionnels	69 727	67 758	1 969	2,91
Charges exceptionnelles	23 165	704	22 461	NS
Résultat exceptionnel	**46 562**	**67 054**	**-20 492**	**-30,56**
Impôts sur les bénéfices				
Report des ressources non utilisées				
Engagements à réaliser				
EXCEDENT OU DEFICIT	**-5 319**	**7 885**	**-13 204**	**-167,46**

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : BASILIADE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, dont le total est de 722 344 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 5 319 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/02/2014 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, mais également des réglements CRC suivants :
- 2000-06 concernant les passifs ;
- 2002-10 et 2003-07 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs ;
- 2004-06 concernant la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs ;
- 2008-06 concernant les méthodes d'élaboration et de présentation du Compte d'Emploi des Ressources (CER).

Ils tiennent compte aussi de l'avis n° 2007-05 du Conseil national de la comptabilité relatif aux règles comptable applicable aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Au cours de cet exercice, nous avons dérogé au principe de la permanence des méthodes sur les points suivants :
- la perte probable des autres créances d'exploitation est comptabilisée en dépréciation, tandis que l'année précédente elle était comptabilisée en provision pour risque et charge ;
- les quotes-parts des subventions d'investissement versées par l'ARS sont toutes calculées en fonction de l'amortissement des immobilisations subventionnées.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 10 à 50 ans
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Subventions d'investissement

L'association bénéficie de subventions d'investissements de la part de l'Etat et des collectivités locales. Elles sont utilisées conformément à leur objet.
Les subventions sont rapportées au compte de résultat selon le même rythme que les amortissements des biens qu'elles financent.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Engagement de retraite

L'association n'applique pas de convention collective. Il n'a pas été signé d'accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du

Règles et méthodes comptables

taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.
Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 0 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : table INSEE TD 88-90

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Au 31 décembre 2013, les dettes des personnes accompagnées par l'association ont été reconstituées comptablement pour en faciliter la gestion. Lors de cette reconstitution, nous avons constaté un produit divers de gestion de 4 193.81 €.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Le traitement de la quote-part des subventions d'investissement virée au compte de résultat de l'exercice n'est pas comparable à l'exercice précédent. En effet, sur cet exercice, un ajustement de la dotation a été réalisé pour concorder avec l'amortissement des immobilisations rattachées aux subventions obtenues.

Autres éléments significatifs

Une convention de partenariat stratégique a été conclue le 15 juillet 2013 avec l'association Solidarité Enfants Sida.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 290			7 290
Immobilisations incorporelles	**7 290**			**7 290**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	192 778			192 778
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	116 111			116 111
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	257 536	552	604	257 484
- Matériel de transport	11 619			11 619
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	44 470	11 713		56 184
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	11 000	6 453	11 000	6 454
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**633 514**	**18 719**	**11 604**	**640 629**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	33 266	4 428	3 387	34 307
Immobilisations financières	**33 266**	**4 428**	**3 387**	**34 307**
ACTIF IMMOBILISE	**674 070**	**23 147**	**14 991**	**682 227**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		18 719	4 428	23 147
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**18 719**	**4 428**	**23 147**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		11 604	3 387	14 991
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**11 604**	**3 387**	**14 991**

Les immobilisations en cours correspondent aux travaux à réaliser dans le local de Lyon financés par l'ARS Rhône Alpes.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 290			7 290
Immobilisations incorporelles	**7 290**			**7 290**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	40 495	8 357		48 851
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	66 631	14 096		80 727
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	206 380	30 852	579	236 653
- Matériel de transport	6 454	1 291		7 745
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 447	12 908		36 355
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**343 407**	**67 503**	**579**	**410 331**
ACTIF IMMOBILISE	**350 697**	**67 503**	**579**	**417 622**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	7 211		7 211	
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
Total I	7 211		7 211	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

Le stock au 31 décembre 2013 est constitué de livres.

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 263 496 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	34 307		34 307
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	213 125	213 125	
Charges constatées d'avance	16 064	16 064	
Total	**263 496**	**229 189**	**34 307**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	17 012
Total	**17 012**

Notes sur le bilan

Dépréciation des créances

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières		18 063		18 063
Total		**18 063**		**18 063**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		8 063		
Financières				
Exceptionnelles		10 000		

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves		38 741		38 741
Report à Nouveau	100 071	25 620	43 901	81 790
Résultat de l'exercice	7 885		13 204	-5 319
Résultats sous contrôle des tiers financeurs			12 575	-12 575
Subventions d'investissement	280 265	13 500	69 727	224 037
Provisions réglementées	70 000			70 000
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	**458 220**	**77 861**	**139 407**	**396 674**

Au 1er janvier 2013, les fonds associatifs ont été reclassés afin de coïncider avec les décisions concernant les affectations des résultats prises par l'ARS de Rhône Alpes, l'ARS d'Ile de France et les assemblés générales ordinaires.

Au 31 décembre 2013, le résultat de 2012 correspondant au dispositif ACT de Paris est en attente de validation par l'ARS d'Ile de France pour une perte s'élevant à 12 575 €.

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Implantations à l'étranger				
Prêts d'installation				
Autres provisions	70 000			70 000
Total	**70 000**			**70 000**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Une réserve de trésorerie de 70 000 € est accordée par l'ARS d'Ile de France.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	8 375	12 000	8 374		12 000
Total	**8 375**	**12 000**	**8 374**		**12 000**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		12 000			

La provision pour risque de non paiement des dettes des anciens récidents a été reclassée en dépréciation des autres créances.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 307 054 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	39 737	11 116	28 621	
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101 275	101 275		
Dettes fiscales et sociales	111 908	111 908		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	54 133	54 133		
Total	**307 054**	**278 432**	**28 621**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	10 860			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	56 732
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	35 652
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	16 724
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	1 042
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	10 324
Total	**120 474**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	16 064		
Total	**16 064**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	54 133		
Total	**54 133**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Les subventions de fonctionnement représentent la majeure partie des produits de l'association et permettent de financer les actions d'accueil, d'accompagnement psychosocial, d'accès à la santé, aux droits, au logement et à l'insertion professionnelle.
En 2012, la subvention départementale de Paris de 114 300 € a été comptabilisée comme une subvention de l'Etat. En 2013, elle est comprise dans les subventions départementales.
Les dons par prélèvements ont augmenté d'environ 2 000 € entre 2012 et 2013. Un mécénat de 20 000 € avait été comptabilisé en dons par prélèvements en 2012.

Résultat financier

	31/12/2013	31/12/2012
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 620	3 064
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**1 620**	**3 064**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 844	1 916
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**1 844**	**1 916**
Résultat financier	**-224**	**1 148**

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
791000 - TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	7 896	
791010 - REMBOURSEMENT ASSURANCE	6 779	
	14 675	
Total	**14 675**	

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	438	
Autres charges	727	
Provisions pour risques et charges	12 000	
Provisions pour dépréciation	10 000	
Autres produits		69 727
TOTAL	**23 165**	**69 727**

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement ont été accordées à l'association pour pouvoir aménager les locaux de Paris Béranger (aménagement) et de Lyon (achat du local et aménagements).

Libellé	Montant en euros	Reprise sur le résultat	V.N.C.
AXA ATOUT CŒUR	**9 000,00**	**9 000,00**	**0,00**
CAISSE D'EPARGNE - PELS	33 000,00	33 000,00	0,00
PELS LAVE VAISSELLE PARIS	4 400,00	4 400,00	0,00
PELS LAVE+SECHE LINGE	5 300,00	5 300,00	0,00
PELS DEVELEC ELECTRICITE	1 900,00	1 900,00	0,00
PELS MEUBLES APPARTEMENTS	4 800,00	4 800,00	0,00
CAISSE D'EPARGNE - PELS	**49 400,00**	**49 400,00**	**0,00**
CRIF 2005	**30 489,00**	**30 489,00**	**0,00**
CRIF 2011	**14 040,00**	**3 982,16**	**10 057,84**
SUBV.LYON STRUCTURE	104 000,00	16 640,00	87 360,00
SUBV.LYON MEN.ELEC.CHAUF	26 000,00	8 320,00	17 680,00
VILLE DE LYON	**130 000,00**	**24 960,00**	**105 040,00**
CONSEIL REGIONAL DU RHONE	**75 000,00**	**50 625,00**	**24 375,00**
FONDATION MARC N°1	3 700,00	3 700,00	0,00
FONDATION MARC N°2	3 700,00	3 700,00	0,00
FONDATION MARC	**7 400,00**	**7 400,00**	**0,00**
VOIX SIDA LYON	9 073,92	6 124,89	2 949,03
VOIX SIDA PARIS	4 000,00	1 059,68	2 940,32
	13 073,92	**7 184,57**	**5 889,35**
ARS PARIS ACT	**84 900,00**	**69 454,25**	**15 445,75**
ARS RHONE ALPES ACT	102 000,00	73 653,47	28 346,53
ARS RHONE ALPES ACT	11 000,00	0,00	11 000,00
ARS RHONE ALPES ACT	9 000,00	83,22	8 916,78
ARS RHONE ALPES ACT	**122 000,00**	**73 736,69**	**48 263,31**
Fondation SEB	**10 000,00**	**5 995,27**	**4 004,73**
SIDACTION	**15 000,00**	**10 456,63**	**4 543,37**
Fondation PREVADIES	**3 464,00**	**789,02**	**2 674,98**
Fondation Simply Market	**4 500,00**	**756,96**	**3 743,04**
TOTAL	568 266,92	344 229,55	224 037,37
		* Quote part 2013 : 69 727,13 €	

Une quote-part de ces subventions est virée au résultat de l'année 2013, pour un total de 69 727 €. Cette quote-part est la contrepartie de la dotation 2013 aux amortissements pour les biens et équipements acquis avec ces subventions.

Engagement concernant le local de Lyon (période 2006-2016) : dans l'hypothèse où l'association céderait la propriété du local à un tiers ou si l'affectation du lieu aux activités subventionnées changerait dans les dix prochaines années à compter de la date d'effet de la convention, l'association s'engage à rembourser à la Ville de Lyon la part de la subvention d'équipement utilisée pour l'acquisition au prorata temporis de la période restant à courir avant l'échéance de ces dix années.

Le traitement de la quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice n'est pas comparable à l'exercicie précédent. En effet, sur cet exercice, un ajustement de la dotation a été réalisé pour concorder avec l'amortissement des immobilisations rattachées aux subventions obtenues.

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

L'association a octroyé un prêt de 50 000 €, pour une durée de neuf mois, à l'association Solidarité Enfants Sida, dans le cadre de leur convention de partenariat stratégique.

Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 723 heures.

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

Les rémunérations allouées aux dirigeants ont représenté un montant de 144 025 euros.

Engagements de retraite

La valeur actuelle probable des indémnités à verser s'élève à 1 886 euros au 31 décembre 2013.

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature	1 799	217
Total	**1 799**	**217**
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	1 799	217
Prestations		
Personnel bénévole		
Total	**1 799**	**217**

Le mode de valorisation de l'activité des volontaires tient compte du temps réel passé par l'ensemble des membres de l'association dans le cadre de leurs activités respectives. Toutefois, les contributions volontaires ne peuvent pas être comptabilisées au compte de résultat en l'absence de recensement exhaustif.

Compte d'Emploi des Ressources

EMPLOIS	Emplois de 2013	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2013	Emplois de 2012	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2012	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2013	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2013	Ressources collectées sur 2012	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2012
1- MISSIONS SOCIALES					Report des ressources collectées auprès du public non affectées				
1-1 Réalisées en France, directement :					1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC				
Accompagnement	1 438 370	22 179	1 389 039	21 707	1-1 Dons et legs collectés				
					Dons	45 028	45 028	44 073	44 073
Accueil	103 830	22 179	102 440	21 707					
					2- AUTRES FONDS PRIVES				
					Subventions privées	231 000		240 626	
Formation des bénévoles	2 486		4 426		3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS				
					Etat	1 046 773		1 024 823	
					Region & Département	155 800		154 300	
					Villes	10 582		5 500	
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS									
Frais d'appel à la générosité du public	670	670	660	660	4- AUTRES PRODUITS				
					Produits financiers	1 620		3 064	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT					Autres produits, Cotisations & Transfert de charges	81 656		53 444	
Frais de fonctionnement	63 299		69 697		Quote part subventions investissement	69 727		67 758	
Frais d'information et de communication	17 162		10 452						
		45 028		44 073					
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE	1 625 617		1 596 714		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	1 642 186		1 604 599	
II- Dotation aux provisions	30 063				II- Reprise des provisions	8 375		0	
III- Engagements à réaliser sur ressources affectées					III- Report des ressources affectées non utilisées des exercices			0	
					IV- Variation des fonds dédiés collectés auprès du public				0
IV- Excédent de ressources de l'exercice	0		7 865		V- Insuffisance de ressources de l'exercice	5 319		0	
V- TOTAL GENERAL	1 655 680		1 604 599		V- TOTAL GENERAL	1 655 880	45 028	1 604 599	44 073
V- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice									
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des									
VII- Part des emplois financés par les ressources collectées auprès					VI- Total des emplois financés par les ressources	1 650 561	45 028	1 604 599	44 073
					Solde des ressource collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice				
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE									
MISE A DISPOSITION DE BIENS	1 799	217			DONS EN NATURE	1 799	217		

Annexe du Compte d'Emploi des Ressources

Principes généraux de la présentation du CER

Le Compte d'Emploi des Ressources et ses notes annexes font partie intégrante de l'annexe aux comptes, conformément à l'article 8 de l'ordonnance 2005 – 856 du 28/07/2005. Le règlement CRC n° 2008-12 du 7 mai 2008 qui modifie le règlement CNC n° 9-01 et qui concerne l'établissement et la présentation du CER s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er Janvier 2009.

Conformément à ses statuts BASILIADE a pour objet l'accueil, l'aide et l'assistance sous toutes ses formes des personnes en situation de précarité, notamment celles atteintes par le VIH.

Missions sociales

Accompagnement :

Cette rubrique comprend les dépenses directement liées aux actions d'accompagnement des personnes en précarité touchées par le VIH, seules ou en famille, en assurant un suivi pluridisciplinaire sans hébergement ou en procurant des hébergements stables avec notre parc d'appartements ACT, d'appartements-relais et de chambres.

Accueil :

Cette rubrique comprend les dépenses directement liées aux deux lieux d'accueil (Béranger et Lyon) de l'association Basiliade où volontaires et familiers se retrouvent ensemble, tout au long de l'année, pour partager activités et repas conviviaux dans un esprit familial, ainsi qu'à notre troisième lieu (Atelier des Epinettes) où les participants peuvent se consacrer à une activité artistique.

Formation des bénévoles :

Cette rubrique comprend les frais engagés pour former chaque année nos volontaires à l'accueil, l'écoute et l'accompagnement via des sessions de formation sur la maladie et le degré d'implication.

Description du système d'information utilisé pour fournir les données chiffrées et la détermination des coûts

L'association Basiliade a instauré un système de répartition de ses charges et mis en place une comptabilité analytique par activité.

Aux missions sociales sont imputés les coûts directs (existant du seul fait de la réalisation des missions) ainsi que les charges directes de personnel liées à l'accomplissement de ces missions.

En plus est imputée une quote-part des frais de fonctionnement général (charges communes) par application de clés de ventilation déterminés selon les ETP affectés aux missions.

Annexe du Compte d'Emploi des Ressources

Les frais d'appel à la générosité consistent en dépenses directes d'affranchissement et d'impression, identifiées dans la comptabilité.

Les ressources

Les ressources se composent des éléments suivants :

Dons : Dons spontanés, retours du mailing de sollicitation de nos donateurs

Subventions publiques :

- Etat: Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement, Agences régionales de santé, Caisse d'Allocations Familiales
- Régions et départements : Département de Paris, Conseil Régional d'Ile-de-France,
- Villes : Ville de Lyon

Subventions privées :

- Produits d'opérations de mécénat
- Soutien de Sidaction, Solidarité Sida et autres partenaires privés

Autres produits :

- Produits financiers: produits de placements non spéculatifs pour gérer la trésorerie de l'association.
- Autres produits (notamment les participations des personnes hébergées aux charges d'hébergement lorsqu'ils disposent de revenus dans l'objectif de retour à l'autonomie), les cotisations et les transferts de charge.

Produits exceptionnels :

- Reprise de provisions et régularisations sur des opérations des exercices antérieurs, conformément au plan comptable.
- Les produits exceptionnels (majoritairement des quotes-parts de subventions d'investissement) sont imputés selon la même règle (à savoir directement sur les missions sociales si elles concernent des actions directes).

Règle d'affectation des ressources

Les subventions reçues sont directement imputées sur les missions sociales pour lesquelles elles sont attribuées.

L'affectation des dons se fait équitablement entre nos deux missions majeures : l'accueil et l'accompagnement des personnes, sur des actions peu financées (soit accueil dans nos lieux conviviaux et sur l'hébergement dans les appartements relais).

Les éventuels produits financiers générés par des placements de ressources issues de la générosité publique sont affectés au financement général de l'association.

Calcul des réserves non affectés et non utilisés

L'ensemble des ressources collectées auprès du public ont été utilisées en totalité au cours de l'exercice.